



ASIE/PAKISTAN - Renvoi d'un mois dans l'affaire Rimsha - affaire Ryan : le message texto (SMS) blasphématoire aurait-il été envoyé par les musulmans ?

Islamabad (Agence Fides) – Deux cas de jeunes chrétiens accusés de blasphème continuent à tenir en haleine la communauté chrétienne au Pakistan. Ce sont ceux de Rimsha Masih, 12 ans, accusée à tort par un imam de Rawalpindi, arrêtée puis libérée sous caution et de Ryan Brian Patras, âgé de 14 ans et résidant à Karachi, accusé d'avoir diffusé un message texto (SMS) à contenu blasphématoire. Le garçon, contre lequel une plainte a été déposée, se trouve actuellement dans un lieu tenu secret avec sa famille.

Aujourd'hui, indiquent des sources de Fides, la Haute Cour d'Islamabad, dans une brève audience, a renvoyé au 14 novembre sa sentence dans le cadre de l'affaire concernant Rimsha. La Cour doit décider de l'annulation de la plainte (First Information Report) déposée contre la fillette. Cette annulation, demandée par la défense, comporterait l'acquittement pur et simple de Rimsha. Cette requête se base sur les déclarations de trois témoins musulmans qui accusent l'imam Khalid Jadoon Chisti, l'indiquant comme l'homme qui a fabriqué les preuves contre Rimsha. La défense de l'imam Chisti – notent des sources de Fides – cherche à démonter les accusations, faisant rétracter les trois témoins et a adopté une stratégie dilatoire en ce qui concerne les délais du procès.

Dans le cas de Ryan Brian Patras, sa famille, après avoir vu sa maison dévastée et incendiée par des radicaux islamiques (voir Fides 12/10/2012) et s'être transférée dans un lieu sûr, a demandé l'assistance légale de l'avocat et pasteur Mustaq Gill. La famille Patras est une famille chrétienne aisée qui vivait dans le quartier résidentiel de Gulshan-i-Iqbal à Karachi, seule famille chrétienne dans une zone musulmane. Selon des sources de Fides appartenant à la famille Patras, le téléphone portable de Ryan aurait été utilisé par un certain nombre de ses amis musulmans qui ont envoyé le message texto (SMS) blasphème afin de le frapper. Dans un premier temps, Ryan avait déclaré ne pas s'être rendu compte d'avoir envoyé un tel message ou de l'avoir fait sans l'avoir lu avec attention. Cependant, en reconstruisant les faits, le jeune s'est souvenu que des amis lui avaient demandé de leur prêter son téléphone pendant quelques minutes. Dans ce cas, Ryan serait totalement étranger aux faits et victime d'une machination. Maître Gill, interpellé par Fides, remarque « une tendance très dangereuse suivant laquelle les chrétiens sont pris pour cible à cause de leur foi au travers de la loi sur le blasphème ». (PA) (Agence Fides 17/10/2012)